

Conseil national extraordinaire du Rassemblement pour le Gabon (RPG)

Plusieurs recommandations au final



Les militants lors du Conseil national extraordinaire.



Raymond Placide Ndong Meyo, intervenant en sa qualité de président du comité d'organisation.



Le président (g) du RPG et son vice-président Jean Nestor Nguema Mebane.

Christian G. KOUIGA

Libreville/Gabon

Convoquées samedi dernier conformément aux dispositions statutaires et réglementaires, les assises du Conseil national extraordinaire du RPG ont connu leur épilogue tard le même jour.

DANS la foulée de la célébration de son 25e anniversaire, le Rassemblement pour le Gabon (RPG) a également tenu un Conseil national extraordinaire samedi dernier. Présidées par Paul Mba Abessole, ces assises avaient pour objectifs de compléter les effectifs des conseillers nationaux et d'examiner les questions d'importance relatives au fonctionnement du RPG. L'ordre du jour portait, entre autres, sur le rapport du président quant à la situation du RPG et de la nation, le rapport d'activités et bilan financier du secrétaire exécutif et l'approbation des comptes et du budget du parti. L'ouverture solennelle des travaux a été ponctuée par deux interventions. Premier de cordée : Raymond Placide N'Dong Meyo. En sa qualité de président du comité d'organisation dudit Conseil national extraordinaire, il a saisi cette occasion pour déplorer la léthargie observée dans le fonctionnement optimal de certains organes locaux du parti, notamment en ce qui concerne l'occupation du terrain, perdant ainsi le caractère essentiel de leurs activités.

Dans son adresse, Paul Mba Abessole a fustigé le manque de réunions régulières par les organes du parti. Il souhaite pour cela, une réorganisation totale du RPG, de la présidence à la base. De même qu'un re-

cadrage des activités du secrétariat exécutif, conformément aux dispositions statutaires et réglementaires. Mba Abessole estime que le parti doit toujours être au fait de l'actualité politique, économique et sociale du pays pour y adapter son discours.

Lors des travaux, la commission "politique générale" a retenu des exposés de Paul Mba Abessole et de Benoît Mba Mezui (secrétaire exécutif du RPG) ce qui suit : *"réorganiser l'administration ainsi que des organes du parti. Réorganiser tous les organes statutaires du parti et mettre en place une commission chargée de réfléchir sur les associations et les organisations non gouvernementales (ONG). Traiter avec diligence les dossiers disciplinaires, redynamiser toutes les cellules de base et obliger chaque responsable du parti à y appartenir. Enfin, prendre en compte le principe de la démocratie directe en associant les responsables ainsi que les cellules de base"*.

Quant à l'autre commission, qui a eu la responsabilité d'examiner, avec clarté, la situation financière ainsi que les comptes du parti, ce tour de table a dégagé les recommandations suivantes : *"que le budget prévisionnel fasse l'objet d'un vote par le Conseil national ordinaire, conformément aux statuts du RPG. Que les conférences budgétaires soient organisées pour la confection du budget 2016. Qu'un Conseil national ordinaire se tienne au plus tard, en septembre 2015. Que les élus encore en poste, ayant des arriérés, régularisent leur situation auprès de la Trésorerie générale du parti. Que le trésorier, pour une bonne orientation de l'exécution budgétaire présente une situation*

des comptes du trimestre précédent au plus tard le 10 du mois suivant".

Le Conseil national extraordinaire a pris acte de l'état actuel du parti et du degré de son en-

racinement sur le terrain. De même, ces assises extraordinaires ont validé le budget du parti pour l'année 2015.

La cérémonie de clôture a été dominée par la désignation des

conseillers nationaux en complément d'effectif, la remise des "diplômes du militantisme" et l'élevation de six militants, dont Paul Mba Abessole, Jules Mba Bekale, Colette Metimbé Fady...

au rang de "militant émérite". Clôurant les travaux, Paul Mba Abessole a ordonné que les recommandations qui en sont issues soient exécutées avec diligence.

Communication de la Mairie de Libreville

LE Conseil municipal de la commune de Libreville présente les résultats suivants de son compte administratif pour l'exercice 2014. Au titre de la section ordinaire, les recettes s'élèvent à la somme de 22 768 091 748 F et les dépenses, à 19 252 282 878FCFA. Soit un résultat positif de 3 515 808 870 Frs. S'agissant de la section extraordinaire, les recettes : 899 129 018 millions de frs et les dépenses : 876 317 388 frs. Soit un résultat positif de 22 811 630 millions. Installé en février 2014, le bureau du Conseil municipal fait ressortir un solde positif de 3 538 620 500 F. Toutefois, il faut noter qu'au 31 décembre 2013, la commune de Libreville avait enregistré un déficit cumulé de 4 313 485 676 milliards. Fort de cette situation, l'excédent budgétaire réalisé en 2014 a permis de réduire ce déficit et d'assainir la situation financière de la commune. A l'issue des travaux qui ont duré deux jours, les conseillers municipaux ont adopté à l'unanimité les comptes administratif et de gestion de la Marie de Libreville, exercice 2014.

REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice

Ministère du Budget et des Comptes Publics

DIRECTION GENERALE DU BUDGET ET DES FINANCES PUBLIQUES

Avis Général de Passation des Marchés

1. La Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (DGBFIP), agissant au nom et pour le compte de l'Etat, exécute dans le cadre du budget de l'Etat (Fonctionnement et Investissement), un programme de passation de marchés publics, au titre de la gestion 2015.
2. Les acquisitions par voie d'appels d'offres concernent les domaines suivants :
 - > **Fournitures**
 - a. Achat de matériels pédagogiques et didactiques
 - b. Achat de matériel de transport
 - c. Acquisition de matériels industriels
 - d. Achat de matériels et d'outillages techniques
 - e. Achat de mobiliers et matériels de bureau
 - f. Acquisition de matériels informatiques
 - > **Travaux**
Construction et réhabilitation de bâtiments à usage administratif
 - > **Services**
 - a. Entretien et réparation de véhicules
 - b. Formation du personnel
 - c. Entretien et réparation des équipements
3. Les avis spécifiques de passation des marchés seront publiés à compter de la première moitié du mois de juillet 2015 dans un journal de grand tirage.
4. Les marchés seront passés conformément aux dispositions du décret n° 0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des marchés publics.
5. Les soumissionnaires potentiels : i) fournisseurs de biens d'équipement; ii) prestataires de services ; iii) entrepreneurs qualifiés et satisfaisant aux critères d'éligibilité, sont priés de manifester leur intérêt au Secrétariat du Directeur Général du Budget et des Finances Publiques.
6. Adresse :

Direction Générale du Budget et des Finances Publiques,
2ème étage, portes n°204 et 211 ;
B.P. : 198 Libreville ; Tél. : 01 79 50 52

Fait à Libreville, le 27 JUIL. 2015

Le Directeur Général du Budget et des Finances Publiques

Jean Fidèle OTANDAULT